



## ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (ET RÉNOVATION DURABLE)



Durée  
**16 heures**



Date début prochaine  
session  
**13/03/2025**



Nb places dispo.  
**13 places restantes**



Langue  
**FR**



### LIEU DE LA FORMATION

IFSB

**Référence** : M4020

**Formateurs** : IFSB et professionnels du  
secteur

**Effectif max** : 18 participants

**Quand** : Selon le planning de l'IFSB

**Rythme** : Journées complètes

**Langue** : FR

**Tarif** : 0,00 € HTVA



### ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Entreprises du secteur de la construction, Architectes, Ingénieurs, Communes, Promoteurs, Conseiller en énergie.

## **OBJECTIF**

A l'issue de la formation, le stagiaire saura utiliser et proposer les techniques de rénovation et de rénovation énergétique durable des bâtiments.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Pourquoi la rénovation durable :

- Réduire les factures d'énergie
- Améliorer le confort de vie
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Audit énergétique :

- Méthodes, outils, démarches

Réglementation énergétique :

- Aides et subsides (CPE ; LENOZ)

Hygrométrie du bâtiment:

- Transfert de la vapeur d'eau
- Taux d'humidité élevé dans les habitations dû aux activités
- Dégâts ou défauts au niveau du bâtiment liés à l'humidité (moisissures, infiltrations...)

Isolation et étanchéité à l'air des bâtiments :

- Différents types d'isolation et leur performance
- Blowerdoor test (théorie )
- Raccordements des points singuliers des anciens bâtiments (poutres en bois, fenêtres, installations techniques)
- Blowerdoor test et thermographie(pratique)

Dimensionnement du besoin en chauffage :

- Rappels énergétiques
- Apports solaires
- Confort thermique

Chauffage et énergies renouvelables :

- Les solutions adaptées à la rénovation durable des bâtiments

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

Niveau chef de chantier ou équivalent

## **PÉDAGOGIE**

Cours théoriques et pratiques, visites des installations, exercices dans le bâtiment didactique

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

Certificat de participation (pas d'évaluation finale, seul la présence compte)

**Frais d'inscription pris en charge  
Et remboursement à l'entreprise**

(135 € / jour de formation / personne)

Contactez le secrétariat de l'IFSB pour connaître les conditions



Le Fonds social européen  
investit dans votre avenir